



UDR 69

**UNION DEPARTEMENTALE des RETRAITES
FORCE-OUVRIERE DU RHÔNE**

214 avenue Félix Faure 69441 LYON CEDEX - 03

Monsieur le Préfet du Rhône
Mr le Ministre de la Santé
Mr le Directeur de l'ARS du Rhône
copie UCR

Lyon, le 27 mars 2020

OBJET : Situation dans les EHPAD et dans les services à la personne

Monsieur le Préfet,

L'Union Départementale des Retraités Force Ouvrière du Rhône, apprend par la presse les décès massif qui surviennent dans les EHPAD et à domicile ;

Les personnes âgées en établissement ou isolées sont en danger de mort !

Cette tragédie n'est pas inéluctable !

Nous savons que :

L'ensemble des EHPAD du département ne sont toujours pas assurés de disposer des gants, des masques chirurgicaux, FFP2 ET FFP3, des écrans faciaux, des lunettes de protection, des blouses d'isolement, des combinaisons et du gel hydro-alcoolique pour équiper les personnels soignants et de service des établissements et les médecins intervenants.

Et que Le personnel en EHPAD est en nombre notoirement insuffisant comme en particulier ; l' UDR-FO vous a alerté a plusieurs reprises sans que la ministre ait jugé bon de nous recevoir .

Les personnes isolées et les services à domicile sont dans le même dénuement.

Nos aînés ont le droit comme tout un chacun d'être soignés et non pas d'être invités à mourir avec des «soins de confort».

Ces jours-ci, la situation dans les EHPAD des régions les plus contaminées est dramatique, intolérable et monstrueuse ; dans quelques jours, le pic de la pandémie sera dans notre département.

En effet la réduction permanente de personnels due à une seule logique budgétaire est aujourd'hui amplifiée par des absences de soignants atteints du COVID-19 ; L'absence des matériels de protections élémentaires a et aura pour conséquences une accélération de la contamination des résidents.

Cette situation est pour nous association de retraités insoutenable voire odieuse ; aussi Monsieur le Préfet il vous appartient - pour éviter les dysfonctionnements observés ailleurs - de mettre en œuvre toutes les dispositions de ressources et de moyens indispensables.

Les familles, les personnels, les résidents s'inquiètent, la peur les saisit.

Aussi ::

- **Nous exigeons** des gants, des masques chirurgicaux, FFP2 ET FFP3, des écrans faciaux, des lunettes de protection, des blouses d'isolement, des combinaisons et du gel hydro alcoolique pour équiper les personnes de service des établissements et les médecins intervenants pour les établissements ainsi que pour les professionnels intervenants auprès des personnes âgées ou handicapées isolées et de leurs aidants, et des traitements efficaces.
- **Nous exigeons** que les médecins prenant en charge les résidents des EHPAD et les personnes âgées isolées aient à leur disposition pour leur prescription les tests et les traitements recommandés pouvant être utilisés dans tous les établissements de santé.

Monsieur le préfet, nous attendons de vous des réponses urgentes à cette situation dramatique.

Veillez agréer Monsieur le préfet notre considération distinguée.

Le Président de l'UDR-FO-69

SALIVET Jean Claude

06 16 24 62 64

jean.salivet@numericable.fr